



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04 Avril 2017

Compte-rendu sommaire

Affiché en exécution de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales le 07.04.2017

L'an deux mil dix-sept, le quatre avril, à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de FOUGEROLLES, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur **Benoît MIEGE**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27
Date de Convocation du Conseil Municipal : 22 mars 2017
Date de publication : 7 avril 2017

Présents : MM. Benoît MIEGE, Alain GRILLOT, Mme Christiane OUDOT, M. Michel ANDREUX, Mme Angélique LEPAUL, MM. Michel DAVAL, Michel GROSJEAN, Jean-François GROSJEAN, Mmes Nicole LABORIE, Véronique GROSMARE, Nadine LANAUD (arrivée à 20h40), Patricia AUBRY, Christiane GROSJEAN, Isabelle GROSJEAN, Catherine PHEULPIN, MM. David LEUVREY, Sylvain GROSJEAN, Florent NURDIN, Kévin GRANDMOUGIN, Mmes Simone LARRIERE, Marie-France RAPENNE, Annie BARRET et M. Alain DAMIDAUX

Absents excusés ayant donné procuration : Mme Véronique NURDIN pouvoir à M. Sylvain GROSJEAN, M. Florent VILLEMIN pouvoir à M. Alain GRILLOT, Mme Flore GIRARD pouvoir à Mme Christiane OUDOT, M. Gilbert DIEUDONNE pouvoir à Mme Annie BARRET

Absent non excusé : Néant

Absent excusé : Néant

Secrétaire : M. Michel ANDREUX

Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

Délibération n°2017-02-21 : Renouvellement de concession de passage en forêt communale de M. René NURDIN

Délibération n°2017-02-22 : Cession d'une parcelle Rue du Stade

Compte rendu de la séance précédente :

Le compte-rendu de la séance du 22 février 2017 est adopté à l'unanimité.

Délibération n°2017-02-01 : Approbation des comptes administratifs 2016 – budgets général, eau, assainissement et forêt

Le Conseil Municipal, après le retrait de Monsieur le Maire, réuni **sous la présidence de Monsieur Alain GRILLOT**, approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2016 des budgets général, eau, assainissement et forêt.

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

LIBELLE	INVESTISSEMENT DEPENSES OU DEFICIT	INVESTISSEMENT RECETTES OU EXCEDENT	FONCTIONNEMENT DEPENSES OU DEFICIT	FONCTIONNEMENT RECETTES OU EXCEDENT	CUMUL DEPENSES OU DEFICIT	CUMUL RECETTES OU EXCEDENT
Reports 2015	93 591.42			496 303.02		402 711.60
Opérations de l'exercice	824 758.12	814 842.21	2 464 829.45	2 688 845.61	3 289 587.57	3 503 687.80
TOTAUX	918 349.54	814 842.21	2 464 829.45	3 185 148.50	3 289 587.50	3 906 399.40
Restes à réaliser	523 231.38	153 551.00			523 231.38	155 551.00
TOTAUX CUMULES	1 441 580.70	968 393.21	2 464 829.45	3 185 148.50	3 812 818.80	4 059 950.40
RESULTATS DEFINITIFS	103 507.33			720 664.66		617 157.33

COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE DES EAUX

LIBELLE	INVESTISSEMENT DEPENSES OU DEFICIT	INVESTISSEMENT RECETTES OU EXCEDENT	FONCTIONNEMENT DEPENSES OU DEFICIT	FONCTIONNEMENT RECETTES OU EXCEDENT	CUMUL DEPENSES OU DEFICIT	CUMUL RECETTES OU EXCEDENT
Reports 2015		269 280.49		83 345.08		352 625.57
Opérations de l'exercice	388 915.44	124 639.04	394 655.84	427 034.67	783 571.28	551 673.71
TOTAUX	388 915.44	393 919.53	394 655.84	510 379.75	783 571.28	904 299.28
Restes à réaliser	235 857.62	220 168.90			235 857.62	220 168.90
TOTAUX CUMULES	624 773.06	614 088.43	394 655.84	510 379.75	1 019 428.90	1 124 468.10
RESULTATS DEFINITIFS	10 684.63			115 723.91		105 039.28

COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE ASSAINISSEMENT

LIBELLE	INVESTISSEMENT DEPENSES OU DEFICIT	INVESTISSEMENT RECETTES OU EXCEDENT	FONCTIONNEMENT DEPENSES OU DEFICIT	FONCTIONNEMENT RECETTES OU EXCEDENT	CUMUL DEPENSES OU DEFICIT	CUMUL RECETTES OU EXCEDENT
Reports 2015	124 052.81				124 052.81	
Opérations de l'exercice	304 920.70	417 349.70	206 879.99	225 878.44	511 800.69	643 228.14
TOTAUX	428 973.51	417 349.70	206 879.99	225 878.44	635 853.50	643 228.14
Restes à réaliser	69 877.17	66 566.60			68 877.17	66 566.60
TOTAUX CUMULES	498 850.66	483 916.30	206 879.99	225 878.44	704 730.67	709 794.74
RESULTATS DEFINITIFS		36 821.19		18 998.45		55 819.64

COMPTE ANNEXE POUR LA FORET

LIBELLE	INVESTISSEMENT DEPENSES OU DEFICIT	INVESTISSEMENT RECETTES OU EXCEDENT	FONCTIONNEMENT DEPENSES OU DEFICIT	FONCTIONNEMENT RECETTES OU EXCEDENT	CUMUL DEPENSES OU DEFICIT	CUMUL RECETTES OU EXCEDENT
Reports 2015						
Opérations de l'exercice	304 920.70	417 349.70	206 878.99	225 878.44	511 799.69	643 228.14
TOTAUX	304 920.70	417 349.70	206 878.99	225 878.44	511 799.69	643 228.14
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	304 920.70	419 349.70	206 878.99	225 878.44	511 799.69	643 228.14
RESULTATS DEFINITIFS	11 490.00			24 758.55		13 268.55

Délibération n°2017-02-02 : Approbation des comptes de gestion de l'exercice 2016 dressés par le Receveur

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Benoît MIEGE, Maire, approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2016 des budgets général, eau, assainissement et forêt dressés par le Receveur et similaire aux comptes administratifs.

que les comptes de gestion dressés par le Receveur pour l'exercice 2016 pour la comptabilité principale et les services annexes de l'eau, de l'assainissement et de la forêt visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

Délibération n°2017-02-03 : Affectation des résultats 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter comme suit les résultats de fonctionnement 2016 :

COMPTABILITE PRINCIPALE

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016, STATUANT sur le résultat de fonctionnement de l'exercice 2016, CONSTATANT :

1° que le compte administratif fait apparaître un déficit de 103 507,33 € en section d'investissement auquel il convient d'ajouter les restes à réaliser de 523 231,38 € en dépenses et 153 551,00 € en recettes soit un déficit global constaté de 473 187,71 €,

2° que le compte administratif fait apparaître un excédent de 720 664,66 € en section de fonctionnement,

DECIDE à l'unanimité d'affecter ce résultat de fonctionnement comme suit :

Résultats de clôture de l'exercice 2016

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CUMULE AU 31/12/2016	720 664,66 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT CUMULE AU 31/12/2016	473 187,71 €

Report du solde de l'excédent de fonctionnement au compte 002 au budget primitif 2017	247 476,95 €
Report du déficit d'investissement au compte 001 au budget primitif 2017	103 507,33 €
Affectation au compte 1068	473 187,71 €

SERVICE DES EAUX

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016, STATUANT sur le résultat d'exploitation de l'exercice 2016,

CONSTATANT :

1° que le compte administratif fait apparaître un excédent de 5 004,09 € en section d'investissement auquel il convient d'ajouter les restes à réaliser de 235 857,62 € en dépenses et 220 168,90 € en recettes soit un déficit global constaté de 10 684,63 €,

2° que le compte administratif fait apparaître un excédent de 115 723,91 € en section de d'exploitation,

DECIDE à l'unanimité d'affecter ce résultat d'exploitation comme suit :

Résultats de clôture de l'exercice 2016

EXCEDENT D'EXPLOITATION CUMULE AU 31/12/2016	115 723,91 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT CUMULE AU 31/12/2016	10 684,63 €
Report du solde de l'excédent d'exploitation au compte 002 au budget primitif 2017	105 039,28 €
Report de l'excédent d'investissement au compte 001 au budget primitif 2017	5 004,09 €
Affectation au compte 1068	10 684,63 €

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016, STATUANT sur le résultat d'exploitation de l'exercice 2016,

CONSTATANT :

1° que le compte administratif fait apparaître un déficit de 11 623,81 € en section d'investissement auquel il convient d'ajouter les restes à réaliser en dépenses de 17 293,00 € et restes à réaliser en recettes de 65 738,00 €, soit un excédent d'investissement de 36 821,19 €

2° que le compte administratif fait apparaître un excédent de 18 998,45 € en section d'exploitation ;

DECIDE à l'unanimité d'affecter ce résultat d'exploitation comme suit :

Résultats de clôture de l'exercice 2016

EXCEDENT D'EXPLOITATION CUMULE AU 31/12/2016	18 998,45 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT CUMULE AU 31/12/2016	36 821,24 €
Report du solde de l'excédent d'exploitation au compte 002 au budget primitif 2017	18 998,45 €
Report du déficit d'investissement au compte 001 au budget primitif 2017	11 623,81 €
Affectation au compte 1068	0,00 €

FORET

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016, STATUANT sur le résultat d'exploitation de l'exercice 2016,

CONSTATANT :

1° que le compte administratif fait apparaître un déficit de 11 490,00 € en section d'investissement,

2° que le compte administratif fait apparaître un excédent de 24 758,55 € en section d'exploitation ;

DECIDE à l'unanimité d'affecter ce résultat d'exploitation comme suit :

Résultats de clôture de l'exercice 2016

EXCEDENT D'EXPLOITATION CUMULE AU 31/12/2016	24 758,55 €
--	-------------

DEFICIT D'INVESTISSEMENT CUMULE AU 31/12/2016	11 490,00 €
Report du solde de l'excédent d'exploitation au compte 002 au budget primitif 2017	13 268,55 €
Report du déficit d'investissement au compte 001 au budget primitif 2017	11 490,00 €
Affectation au compte 1068	11 490,00 €

Délibération n°2017-02-04: Vote du Budget Primitif 2017 : Général-Forêt-Eau-Assainissement

Monsieur le Maire précise que le budget a fait l'objet d'une présentation à l'occasion du débat d'orientation budgétaire lors du conseil municipal du 22 février 2017 ;

Par ailleurs, le projet de budget présenté et étudié par la commission des finances le 21 mars 2017 n'a pas fait l'objet de remarques particulières. Il donne lecture des budgets en indiquant le montant total par chapitre en dépenses et en recettes pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Budget Principal : adopté à l'unanimité

Section de fonctionnement :

Dépenses :

Chapitre 011 : Charges à caractère général :	829 945.00 €
Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés :	1 272 600.00 €
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante :	276 629.00 €
Chapitre 66 : Charges financières :	58 262.44 €
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles :	600.00 €
Chapitre 68 : Dotation aux amortissements et aux provisions :	1 800.00 €
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement :	165 716.00 €
Chapitre 042 : Opération d'ordre de transfert de section à section :	125 374.65 €
Total :	2 730 927.09 €

Recettes :

Chapitre 013 : Atténuations de charges :	20 000.00 €
Chapitre 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses :	88 000.00 €
Chapitre 73 : Impôts et taxes :	1 464 952.00 €
Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations :	731 003.00 €
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante :	123 000.00 €
Chapitre 77 : Produits exceptionnels :	6 500.00 €
Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections :	50 000.00 €
Chapitre 002 : Excédent antérieur reporté :	247 476.95 €
Total :	2 730 931.95 €

Section Investissement :

Dépenses :

Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles :	20 000.00 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles :	2 600.00 €
Chapitre 23 : Immobilisations en cours :	1 416 333.38 €
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées :	184 250.00 €
Chapitre 040 : Opérations d'ordre entre section :	50 000.00 €
Chapitre 001 : Solde d'exécution antérieur :	103 507.33 €
Restes à réaliser 2016 :	523 231.38 €
Total :	1 776 690.71 €

Recettes :

Chapitre 13 : Subventions d'investissement :	580 571.00 €
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées :	307 841.00 €
Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves :	70 000.00 €
Compte 1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés :	473 187.71 €
Chapitre 024 : Produits de cession :	54 000.00 €
Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement :	165 716.00 €
Chapitre 040 : Opérations d'ordre entre sections :	125 374.65 €
Restes à réaliser 2016 :	153 551.00 €
Total :	1 776 690.36 €

Budget annexe Forêt : adopté à l'unanimité**Section de fonctionnement :****Dépenses :**

Chapitre 11 : Charges à caractère général :	52 715.00 €
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement :	64 450.00 €
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante :	63 221.00 €
Total :	180 386.00 €

Recettes :

Chapitre 002 : Excédent de fonctionnement reporté :	13 268.55 €
Chapitre 70 : Produits des services, du domaine et ventes directes :	167 118.00 €
Total :	180 386.55 €

Section d'investissement :**Dépenses :**

Chapitre 21 : Immobilisations corporelles :	64 450.00 €
Chapitre 001 : Solde d'exécution d'investissement reporté :	11 490.00 €
Total :	75 940.00 €

Recettes :

Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement :	64 450.00 €
Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves :	11 490.00 €
Total :	75 940.00 €

Budget annexe « Eau » : adopté à l'unanimité**Section d'exploitation :****Dépenses :**

Chapitre 11 : Charges à caractère général :	125 259.00 €
Chapitre 12 : Charges de personnel et frais assimilés :	153 150.00 €
Chapitre 014 : Atténuations de produits :	50 000.00 €
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement :	64 000.00 €
Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section :	126 272.00 €
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante :	6 600.00 €
Chapitre 66 : Charges financières :	15 880.00 €
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles :	3 500.00 €
Chapitre 68 : Dotations aux amortissements et provisions :	2 500.00 €
Total :	547 161.00 €

Recettes :

Chapitre 002 : Excédent d'exploitation reporté :	105 039.28 €
Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section :	38 422.00 €
Chapitre 70 : Ventes de produits fabriqués, prestations de services... :	403 000.00 €
Chapitre 77 : Produits exceptionnels :	700.00 €
Total :	547 161.28 €

Section Investissement :**Dépenses :**

Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections :	38 422.00 €
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées :	35 500.00 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles :	1 529.00 €
Chapitre 23 : Immobilisations en cours :	426 666.62 €
Restes à réaliser 2016	235 857.62 €
Total :	502 117.62 €

Recettes :

Chapitre 01 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté :	5 004.09 €
Chapitre 021 : Virement de la section d'exploitation :	64 000.00 €
Chapitre 040 : Opération d'ordre de transfert entre sections :	126 272.00 €
Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves :	10 744.00 €
Chapitre 13 : Subventions d'investissement :	234 568.90 €
Chapitre 16 : Emprunts :	60 000.00 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles :	1 529.00 €
Restes à réaliser 2016 :	220 168.90 €
Total :	502 117.99 €

Budget annexe « assainissement » adopté à l'unanimité

Section d'exploitation :

Dépenses :

Chapitre 11 : Charges à caractère général :	57 040.00 €
Chapitre 12 : Charges de personnel et frais assimilés :	4 000.00 €
Chapitre 014 : Atténuations de produits :	20 659.00 €
Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement :	13 824.00 €
Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section :	114 016.00 €
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante :	5 000.00 €
Chapitre 66 : Charges financières :	35 515.00 €
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles :	510.00 €
Chapitre 68 : Dotations aux amortissements et provisions :	1 300.00 €
Total :	251 864.00 €

Recettes :

Chapitre 002 : Excédent d'exploitation reporté :	18 998.45 €
Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section :	16 265.58 €
Chapitre 70 : Ventes de produits fabriqués, prestations de services... :	201 600.00 €
Chapitre 74 : Subventions d'exploitation :	15 000.00 €
Total :	251 864.03 €

Section Investissement :

Dépenses :

Chapitre 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté :	11 623.81 €
Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections :	16 265.58 €
Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées :	52 000.00 €
Chapitre 23 : Immobilisations en cours :	557 793.00 €
Restes à réaliser 2016	17 293.00 €
Total :	637 682.39 €

Recettes :

Chapitre 021 : Virement de la section d'exploitation :	13 824.00 €
Chapitre 040 : Opération d'ordre de transfert entre sections :	114 016.00 €
Chapitre 13 : Subventions d'investissement :	410 581.00 €
Chapitre 16 : Emprunts :	99 262.00 €
Restes à réaliser 2016 :	65 738.00 €
Total :	637 683.00 €

Monsieur le Maire informe l'assemblée avoir refusé les propositions de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées dans le cadre du transfert des compétences « Tourisme » et « Ecole Départementale de Musique » à la Communauté de Communes de la Haute Comté.

Délibération n°2017-02-05 : Vote des taux des trois taxes directes locales

Compte tenu des résultats de l'exercice 2016, figurant au Débat d'Orientation Budgétaire et dans le Compte Administratif 2016,

Considérant l'engagement de dépenses conséquentes, liées principalement aux travaux d'accessibilité, imposés par la réglementation,

Considérant que ces travaux ont jusqu'alors été financés sans avoir recours à l'emprunt,

Considérant de ce fait, la dégradation de l'épargne nette prévisionnelle

Considérant la diminution croissante des dotations de l'Etat depuis 2014, (soit plus de 400 000 € de recettes en moins dans le budget communal).

Vu la maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement (renégociation des contrats d'assurance, modification du système de chauffage à l'école des Fougères, mise aux normes de l'éclairage public et coupure de l'éclairage la nuit...)

Le Conseil Municipal, à la majorité (26 POUR, 0 CONTRE, 1 ABSTENTION)

Décide d'augmenter comme suit les taux des trois taxes directes locales pour 2017

TAXE	TAUX 2017	BASE	PRODUIT ATTENDU
Taxe d'Habitation	8.39 %	3 469 000	291 049 €
Foncier Bâti	13.14%	4 043 000	531 250 €
Foncier Non Bâti	37.97%	101 800	38 653 €
			860 952 €

Pour ne pas augmenter les impôts, les solutions auraient été soit de ne plus investir, soit de vendre davantage de bois, ou augmenter le taux d'endettement de la collectivité, mais cela aurait eu un impact financier négatif sur les générations à venir.

Il est fait remarquer que les impôts n'ont pas été augmentés depuis quelques années.

La population sera informée des motivations qui ont conduit à cette augmentation.

Une conseillère demande si l'on est obligé d'augmenter les trois taxes simultanément.

Cette mesure est possible mais elle n'est pas forcément égalitaire.

Délibération n°2017-02-06 : Modification du tableau des effectifs – création d'un poste d'adjoint administratif

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier le tableau des effectifs en créant un poste d'adjoint administratif à temps complet, soit 35 heures, à compter du 28 avril 2017

Délibération n°2017-02-07 : Indemnités des élus locaux

Depuis le 1^{er} janvier 2017 l'indice brut terminal de la fonction publique passe de 1015 à 1022. Ce nouvel indice brut terminal 1022 est applicable aux indemnités de fonctions des élus locaux en lieu et place de l'indice 1015 (décret N°2017-85 du 26 janvier 2017).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de compléter la délibération du Conseil Municipal du 19 janvier 2016, en précisant qu'à compter du 1^{er} janvier 2017, les indemnités des élus locaux sont calculées sur l'indice brut terminal de la fonction publique.

Délibération n°2017-02-08 : Attribution des subventions aux associations 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de l'attribution des subventions aux associations au titre de l'exercice 2017.

	NOM DE L'ASSOCIATION	Voté		Observations
		2016	2017	
1	A.D.A.P.E.I de Haute-Saône	0,00 €	0,00 €	
2	A.D.I.L 70	150,00 €	150,00 €	
3	A.D.M.R	0,00 €	0,00 €	
4	A.F.M (Téléthon)	400,00 €	400,00 €	
5	Amicale des Sapeurs-Pompiers	0,00 €	0,00 €	
6	Anciens Combattants Prisonniers de Guerre	60,00 €	60,00 €	
7	Anciens Combattants Victimes de Guerre Fougérolles	150,00 €	150,00 €	
8	Association Boxe Thaï	350,00 €	350,00 €	
9	Association Culture et Bibliothèque Pour Tous	450,00 €	500,00 €	
10	Association Le Pays du Chalot	250,00 €	100,00 €	
11	Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie	80,00 €	80,00 €	
12	Association Sportive Collège des Combelles	1 500,00 €	1 500,00 €	
13	Association Sportive Fougérolaise (Foot)	2 800,00 €	2 500,00 €	
14	Banque Alimentaire du Doubs, Haute-Saône et Territoire de Belfort	100,00 €	100,00 €	
15	Club des Aînés Ruraux - Les Cerisiers	800,00 €	800,00 €	
16	Comité des Fêtes	2 500,00 €	2 500,00 €	
17	Comité du Souvenir Français	40,00 €	50,00 €	
18	Croix Rouge Française (Délégation Locale)	200,00 €	200,00 €	
19	Foug'Art Loisirs	1 000,00 €	1 000,00 €	Sous réserve du maintien de l'association
20	Basket Club	4 000,00 €	4 000,00 €	
21	Gallaire Team Racing	200,00 €	0,00 €	
22	Handball Club	1 400,00 €	1 400,00 €	
23	Image Passion	200,00 €	200,00 €	
24	Jeunesse et Culture - Gym Tonique et cross	0,00 €	100,00 €	
25	Judo Club	450,00 €	450,00 €	
26	Kart Club des Vosges Saônoises	350,00 €	350,00 €	
27	Le Patois Fougérolais	0,00 €	0,00 €	
28	Mouvement Vie Libre	50,00 €	50,00 €	

29	Office de Tourisme	24 000,00 €	0,00 €	
30	Pétanque Fougerollaise	350,00 €	350,00 €	+150,00 € exceptionnels Organisation AG à Fougerolles
31	Prévention Routière (Comité Départemental)	30,00 €	30,00 €	
32	Pupilles Sapeurs-Pompiers Français	150,00 €	150,00 €	
33	Restaurants du Cœur	1 200,00 €	1 200,00 €	
34	Site Remarquable du Goût	1 000,00 €	1 000,00 €	+ 200,00 € exceptionnels Organisation Semaine du goût
35	Tennis Club	0,00 €	0,00 €	
36	Tennis de Table	200,00 €	200,00 €	
37	Union Musicale	3 000,00 €	3 000,00 €	
38	Union Nationale des Combattants A.F.N	60,00 €	60,00 €	
39	Veuves Civiles	0,00 €	0,00 €	
40	Couval Auto Sport	150,00 €	150,00 €	
41	Musique et Mémoire	0,00 €	1 000,00 €	
42	Manon Kart	150,00 €	150,00 €	
43	ARTC	100,00 €	0,00 €	
44	A.P.E.L Saint-Joseph	300,00 €	300,00 €	
45	Centre Equestre La Monnelière	0,00 €	150,00 €	Participation au Championnat de France d'Equitation 2017
TOTAL		48 170,00 €	25 080,00 €	Y compris les subventions exceptionnelles

Délibération n°2017-02-09 : Participation financière aux écoles 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs suivants, au titre de l'année 2017.

DESIGNATION	MONTANT 2017
Primaire	36,00 €
Maternelle	26,00 €
Noël	10,00 €
Pédagogique	11,00 €
CLIS	51,50 €
Voyage scolaire	15% du coût par élève plafonné à 32,00 € à raison d'un voyage par an
Classe découverte/ sortie pédagogique	15% du coût par élève plafonné à 46,00 € à raison d'une classe découverte ou sortie pédagogique par an

Délibération n°2017-02-10 : Approbation du programme de travaux de voirie 2017 – demande de subvention

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le programme de travaux de voirie présenté pour un montant de 140 439.18 € T.T.C et sollicite l'aide financière du Département sur le montant H.T des travaux soit : 117 032.65 €.

Délibération n°2017-02-11: Restauration des vitraux – Demandes de subventions

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le devis de restauration de trois vitraux de la société Le Vitrail pour un montant de 29 024.40 € T.T.C et sollicite l'aide financière de l'Etat- DRAC et du Département sur le montant H.T des travaux soit 24 187 €, au titre des travaux à réaliser sur un monument classé.

Délibération n°2017-02-12: Ecomusée : Chantier des collections – Demande de subvention

Conscient de l'importance de cette collection (dentelle, filet, broderie, passementerie) de l'Ecomusée du Pays de la Cerise, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet tel que présenté pour un montant de 18 000 € T.T.C et sollicite l'aide financière de l'Etat- DRAC au taux de 50% de la dépense H.T qui s'élève à 15 000 €.

Délibération n°2017-02-13 : Création d'un Club House – Demande de subvention

Favorable au projet de Club House, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les devis présentés pour un montant de 40 000 € T.T.C et sollicite l'aide financière de la Fédération Française de Football au taux de 50% du montant H.T de la dépense soit : 33 333.33 €.

Délibération n°2017-02-14 : Tarif des badges concernant l'alarme à la Halle Paul Simon

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe à 15,00 euros l'unité des badges servant à l'activation et désactivation de l'alarme de sécurité à la Halle Paul Simon.

Délibération n°2017-02-15 : Révision du montant de la redevance du droit de chasse en forêt communale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe le montant de la redevance du droit de chasse en forêt communale, dû par l'A.C.C.A à 500 € par an, révisable tous les 3 ans.

Délibération n°2017-02-16 : Annulation de la concession de captage d'une source et de passage d'une conduite d'eau de la SCI Lyne

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'annuler la concession de captage d'une source et de passage d'une conduite d'eau en date du 1^{er} avril 2017 au profit de la SCI Lyne représentée par Madame REINHARDT Evelyne et demande une remise en état du terrain.

Délibération n°2017-02-17 : Demande de concession de captage d'une source et de passage d'une conduite d'eau au profit de M. et Mme MÖLLER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur et Madame Gerd et Eliane MÖLLER, pétitionnaires, à installer un captage de source et une conduite d'eau dans la parcelle forestière n°11, parcelle cadastrale n°B118 de la forêt communale de FOUGEROLLES pour une durée de 9 années commençant le 1^{er} avril 2017 et moyennant la redevance annuelle de 30 euros.

Cette redevance sera révisée tous les ans.

Délibération n°2017-02-18 : Motion de soutien au maintien de la l'Hôpital de Remiremont et adhésion à l'association

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Réfute les arguments et conclusions du projet médical commun entre les deux hôpitaux publics, qui déconsidèrent le rôle structurant de l'offre publique hospitalière sur Remiremont pour répondre à l'impératif d'équilibre de l'offre publique de soins, pour respecter une équité d'accès aux soins de proximité en toute sécurité et donc garantir à chacun de nos concitoyens le droit de préserver sa santé.

- Demande que le projet médical commun soit étayé par l'analyse de praticiens et experts apportant également un éclairage indispensable sur la place de l'offre publique hospitalière dans le maintien d'une offre globale de soins et d'aménagement de notre territoire rural et montagnard, confronté à des problématiques spécifiques.

- Demande donc à l'Agence Régionale de Santé et aux instances consultatives et décisionnelles invitées à examiner les termes actuels du projet médical commun de différer leur décision dans l'attente de ces compléments indispensables à une analyse complète et impartiale des tenants et attendus de ce projet de collaboration inter-hospitalière.

Délibération n°2017-02-19 : Motion de soutien au « Manifeste des maires de France et des présidents d'intercommunalité pour des Communes fortes et vivantes au service des citoyens » de l'AMF

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, soutient le « Manifeste des maires de France et des présidents d'intercommunalité pour des Communes fortes et vivantes au service des citoyens » de l'AMF et destiné aux candidats à l'élection présidentielle.

Délibération n°2017-02-20 : Motions de soutien à l'association des Maires Ruraux de France

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, soutient les trois motions adoptées par l'Assemblée Générale de l'Association des Maires Ruraux de France le 19 mars 2017 à Lyon relatives à :

- Motion pour la modification de l'instruction des demandes de cartes nationales d'identité
- Motion pour un retour de l'Etat dans les territoires ruraux
- Motion contre la hiérarchisation des citoyens et des territoires.

Délibération n°2017-02-21 : Renouvellement de concession de passage en forêt communale de M. René NURDIN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur René NURDIN, pétitionnaire, à passer dans la parcelle forestière n°53, parcelle cadastrale n°E728 de la forêt communale de FOUGEROLLES pour une durée de 9 années commençant le 18 mars 2017 et moyennant la redevance annuelle de 10 euros. Cette redevance sera révisée tous les ans.

Délibération n°2017-02-22 : Cession d'une parcelle Rue du Stade

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de céder à Monsieur Fabien TARD et Madame Mathilde JODON, une parcelle en cours de numérotation au cadastre et issue du domaine public communal, lieudit Rue du Stade à FOUGEROLLES, d'une contenance de 1 are 74 centiares pour un montant de 174,00 €.

Informations et questions diverses

Monsieur le Maire rend compte d'une réunion qui s'est déroulée dernièrement en présence de Madame la Préfète et de Monsieur le Président du Conseil Départemental de Haute-Saône au sujet de la RN57.

Les résultats du recensement de la population qui a eu lieu en début d'année ne sont toujours pas connus.

Quatre manifestations en lien avec la floraison des cerisiers sont organisées les 8 et 9 avril par le Téléthon, l'ADEF, l'AOC Kirsch et Foug'Art.

Monsieur le Maire regrette le manque de concertation entre les différentes associations organisatrices.

Le Ministère de la Culture et la Fédération Nationale des Sites Remarquables du Goût en partenariat avec l'association du Site Remarquable du Goût de Fougerolles propose d'inscrire « La culture de la cerise de Fougerolles » au patrimoine immatériel de la France sous contrôle de l'UNESCO. Une opération qui sera menée à l'automne 2017 pour une inscription en 2018.

Une reconnaissance de plus pour notre territoire et notre savoir-faire local.

Le Tour de France passe par Fougerolles le 5 juillet 2017, la population est invitée à fleurir et décorer le parcours du Tour. Le passage du Tour n'entraîne aucune dépense pour la collectivité.

Le vernissage de l'exposition du FRAC, « Les inattendues » à l'Ecomusée du Pays de la Cerise aura lieu le jeudi 13 avril à 18 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30

Le Maire,

Benoît MIEGE